



Bordeaux, le 10 Juin 2011

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Une proposition de loi visant à ouvrir le mariage aux couples de même sexe a été présentée hier, jeudi 9 juin 2011. Le vote par scrutin public sur l'ensemble de la proposition de loi aura lieu le mardi 14 juin, après la séance des questions au Gouvernement.

Nous, jeunes socialistes de la Gironde, fidèles à l'action de notre famille politique qui a dépénalisé l'homosexualité en 1982 et instauré le PACS en 1999, souhaitons vous interpeller aujourd'hui, veille de la Marche des Fiertés de Bordeaux, pour insister sur l'importance que ce texte revêt à nos yeux et vous rappeler à vos devoirs de législateur.

Nous considérons que lorsque la loi porte en elle une discrimination, le rôle du député, son devoir impérieux est de changer la loi, d'abolir cette discrimination. C'est ce que propose ce texte, en reconnaissant à tous les couples le bénéfice des mêmes droits.

En soi, ce principe d'égalité des droits devrait déjà suffire à vous convaincre de la nécessité de voter cette proposition de loi. Mais à travers cet acte, nous vous invitons également à envoyer un message fort à nos concitoyens.

A ceux et celles qui aujourd'hui, à l'école, au travail, lors d'une activité culturelle ou sportive, se rendent coupables de violences physiques ou verbales à l'égard de personnes homosexuelles ou supposées telles, vous diriez que la République ne cautionne plus ce comportement.

A celles et ceux qui découvrent leur orientation sexuelle et doivent l'assumer malgré la difficulté immense que cela représente encore dans notre société, vous enverriez le message d'une République bienveillante qui traduit en actes les principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui constituent sa devise.

Pour ces raisons, nous vous invitons à nous faire connaître d'ici mardi votre position quant à cette proposition de loi et nous vous informons que nous rendrons publique votre participation ou non à ce scrutin ainsi que le sens de votre vote.

Nous vous prions de croire, Madame la Députée, Monsieur le Député, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Juliette Perchepied,  
Animatrice fédérale des jeunes socialistes de la Gironde